

Communiqué de presse - 30/06/2021

INSTANCE CONSULTATIVE

REJOIGNEZ LE CONSEIL DES SAGES

CANDIDATURES

du 1^{er} au 30 juillet 2021

45 membres âgé(e)s
de 55 ans et +

Dépôt des candidatures auprès
des Mairies de quartier, maisons
de quartiers, aux accueils
Mitterrand et Lafayette ou en
remplissant le formulaire
disponible sur
www.larochesuryon.fr

En septembre prochain, le Conseil des sages sera partiellement renouvelé. Ses membres sont engagés pour un mandat de trois ans, reconductible une fois. Vous avez jusqu'au 30 juillet pour déposer votre candidature.

Le Conseil des sages est une instance de réflexion et proposition qui éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressants la Ville. A partir de lettres de mission qui leur sont confiées, ils soumettent au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et apportent ses expertises et avis pour l'action municipale.

Il est composé de 45 membres désignés par le Conseil municipal parmi les retraités yonnais âgés de 55 ans et plus, et partiellement renouvelé tous les ans.

Chaque année de nouvelles thématiques leur sont confiées par le maire et l'équipe municipale par l'intermédiaire de lettres de mission. Lors du précédent mandat 2019-2020, elles ont porté sur : **l'intelligence artificielle ; l'attractivité économique ; le bénévolat, et les déchets et la propreté.**

Vous avez envie d'apporter votre contribution au développement de votre ville en mettant à sa disposition votre expérience et vos compétences ? N'hésitez pas à candidater !

